



REUNION DE RENTREE LE 15 SEPTEMBRE A 20H45 A LA MAIRIE SALLE DES MARIAGES

Vous souhaitez jouer un rôle actif dans la scolarisation de vos enfants ?

Vous ne souhaitez pas rester des parents isolés, ne représentant qu'eux-mêmes ?

DEVENEZ PARENT D'ELEVES FCPE

Vous pouvez rejoindre les parents au sein de votre établissement en adhérant à la FCPE.

Il suffit de partager les valeurs que la FCPE développe dans son programme éducatif :

- L'enfant au centre des préoccupations de la communauté éducative
- L'égalité des droits pour tous les élèves
- La gratuité effective de toute la scolarité
- La réussite de tous les enfants
- L'égalité des chances

Etre parent d'élèves FCPE, en quoi ça consiste :

S'INVESTIR DANS L'ÉCOLE DE SES ENFANTS

La première motivation des parents est souvent de mieux savoir ce qui se passe dans l'école de leur enfant et de mieux suivre les différentes étapes de sa scolarité. Regroupés et adhérents, ils peuvent et doivent faire entendre leur voix et donner leur avis sur le fonctionnement de l'école au sein des conseils d'école et à tous les niveaux du système éducatif.

Qu'est-ce qu'un conseil d'école :

Un conseil d'école réunit :

- le Directeur de l'école,
- l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement,
- des représentants de la Municipalité de L'Isle-Jourdain
- les représentants de parents d'élèves élus.

Les conseils d'école ont lieu trois fois dans l'année, soit une fois par trimestre.

Le règlement intérieur de l'école y est proposé et voté.

Le Directeur présente le Projet d'Ecole ainsi que les actions pédagogiques prévues dans l'année.

On y explique également l'utilisation des différents moyens mis à la disposition de l'école.

L'intégration des enfants (handicapés, d'origine étrangère etc ...) est abordée ainsi que les activités périscolaires, la cantine, l'hygiène et la sécurité des enfants.

Les différentes sorties, spectacles, voyages etc... sont présentés.

Le conseil d'école est donc l'occasion pour tous les parents d'élèves, de s'exprimer.

A l'issue de chaque conseil d'école, un compte-rendu est distribué à tous les parents de l'école par le biais du cahier de liaison et consultable sur le blog de la FCPE.

AVOIR LES MOYENS ET LES COMPETENCES DE L'ACTION COLLECTIVE / DE LA REPRESENTATION :

Se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves au sein d'une structure reconnue.

Connaître ses droits pour se former et s'informer sur le système éducatif, le faire évoluer et répondre aux demandes de la société.



Etre réactifs face aux propositions de réforme de l'Education nationale et être consultés par les pouvoirs publics (collectivités territoriales, inspections académiques et rectorat, Parlement, ministères).

Participer aux commissions d'appel.

Etre soutenu, accompagné dans ses démarches vis-à-vis de l'école ou de l'établissement de son enfant, de la mairie, de l'inspection académique, du rectorat.

Etre informé régulièrement, recevoir de la documentation.

PARTICIPER AUX REUNIONS ET PRETER MAIN FORTE LORS DES DIFFERENTS EVENEMENTS QUE LA FCPE ORGANISE TOUT AU LONG DE L'ANNEE :

- Organisation de vide-grenier, déballage d'hiver
- Organisation d'un loto annuel pour récolter des fonds.
- Organisation des kermesses de fin d'année.
- Kits de fournitures scolaires proposés aux parents adhérents pour la rentrée des classes.

L'adhésion :

La cotisation à la FCPE est annuelle et unique par famille, elle est de 19 €, elle inclut l'abonnement à « la revue des parents ».

L'adhésion à la FCPE (hors abonnement revue) est déductible de l'impôt sur le revenu, un reçu fiscal vous sera délivré.

Questions / Réponses :

Entre votre vie familiale et votre vie professionnelle, vous pensez ne pas avoir de temps à consacrer à ces sujets ?

Mais consacrer du temps à nos enfants, aux problèmes d'éducation et à la vie autour et dans les écoles n'est-il pas important ? Nous sommes une équipe, ceux qui ne sont pas disponibles à une certaine période de l'année auront peut-être d'autres disponibilités à d'autres moments.

Vous craignez que le fait d'adhérer à notre fédération ne vous colle une étiquette dont vous vous passeriez bien ?

Défendre un enseignement accessible à tous, contribuer à augmenter au maximum les chances de réussite de tous les élèves sont les seules motivations, les seules priorités de la FCPE.

Vous pensez que les établissements scolaires fonctionnent très bien tout seuls et vous vous demandez en quoi l'intervention des parents d'élèves peut-elle être utile ?

L'enseignement est-il seulement l'affaire des Chefs d'Etablissements, des Enseignants, des Elus ? Nous pensons que le rôle des parents est essentiel. Leurs voix comptent dans les décisions prises dans les conseils d'école.

La FCPE est une force de propositions et d'actions.

Rejoignez-nous !!!

Pour tout renseignement :

Blog FCPE de l'Isle-Jourdain : fcpeislejourdain.free.fr /

Mail : fcpeislejourdain@free.fr